



mon père m'arnaque et me fait condamner

Par **Tik**, le **28/02/2009** à **23:17**

Bonjour,

Mon père a ouvert un compte à mon nom sur internet, sans que je le sache, bien que je sois majeur. Bien évidemment, je n'ai jamais signé de contrat, ni mis les pieds dans cette banque. J'ai découvert, par hasard, un compte rendu du tribunal faisant état de ma condamnation à rembourser un découvert à cette banque, qui s'élève à 2200 euros, à la fin de mes études d'ingénieur, au mois de septembre prochain.

Il ne m'en a jamais parlé et étant donné mon état lors de cette découverte, je n'ai pas abordé ce sujet avec lui. Il ne se doute pas que je suis au courant.

Quelles solutions s'offrent à moi pour régler ce problème de remboursement d'un découvert que je n'ai pas fait et pour m'enlever cette condamnation ?

Que risque-t-il ?

Merci